

Seance de la Commission de la Bibliothèque
Le 14 9^h 1884. (Parti in qua)

La Commission s'est réunie à la Bibliothèque à 3 heures d'après
sous la Présidence de M^{me} L. Bermond, Adjoint.
Présents, M. M. Bermond, Faraut Docteur - Sardon Sec - Brun.
François Prévisseur Sec. G^{énéral} Morris Archiviste du Dep^t
Bottero. — Il décide que l'on ferait connaître au Public
par la voie des Journaux que vu le Transfertement des
Archives Municipales à la Bibliothèque M^{me} Bottero
Archiviste a été désigné pour remplir les fonctions
de Conservateur de la Bibliothèque

La Commission s'occupe ensuite de l'affaire Levy
examen fait des conditions de cet Echange elle est
d'avis qu'on ne peut en aucune manière l'accepter.
Il propose d'écrire à M^{me} Levy dans les termes suivants

Lettre rédigée par M^{me} Morris et expédiée —
Le 23 9^h 1884. à M^{me} Levy
M^{me} Levy Editeur à Paris.

La Commission de la B^{ib}l^{io} s'est réunie dernièrement pour examiner
l'Echange fait entre M. Blanc et M^{me}. Elle estime que cet échange
est illégal et disproportionné. Illégal car les volumes cedés font partie
d'un fond inaliénable — Disproportionné puisque voyez avoir acquis
pour une somme insignifiante des ouvrages d'une réelle valeur.
D'ailleurs fut-il légal et raisonnable ayant été fait sans aucune
autorisation préalable de M^{me} Le Maire ni de ses Adjoint^s il
ne pourrait en aucune façon être approuvé
En conséquence la Commission s'est prononcée pour le renvoi
reciproque des volumes échangés. Signé Bermond Adjoint